

1

Mise en place rapide et effective des aménagements et adaptations



Numérisation des formulaires des plans et projets (PPRE, PAP, PAI, PPS, GEVA-Sco...) dans un seul outil







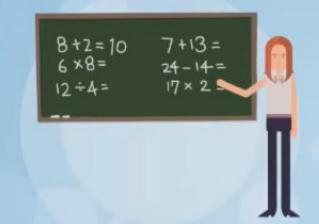
3

Transmission
des informations facilitée
par l'interconnexion
des systèmes d'information
entre les institutions

Acteurs concernés



Élèves et familles



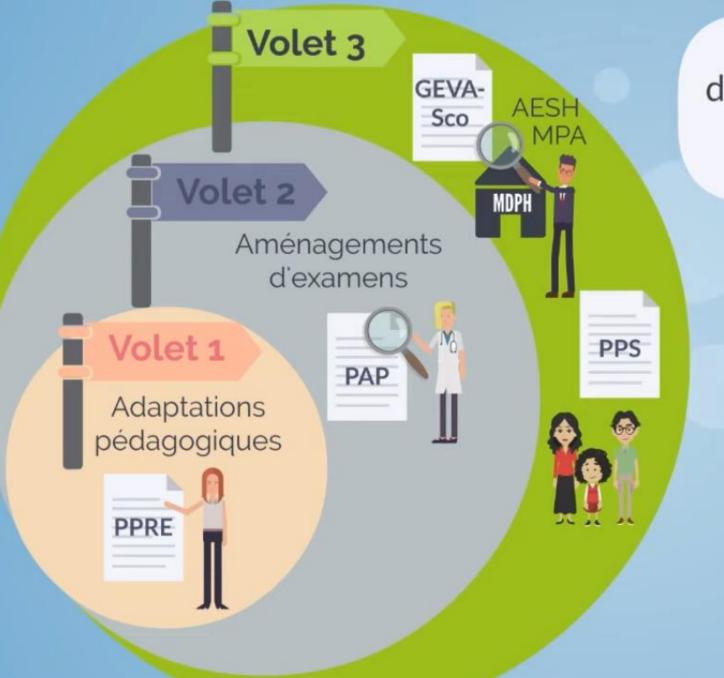
Équipe pédagogique



Professionnels de MDPH



Professionnels médico-sociaux



Intégration de l'ensemble des **plans et projets formalisés de scolarisation** dans le Livret de Parcours Inclusif

Volet santé scolaire



Pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et leur famille

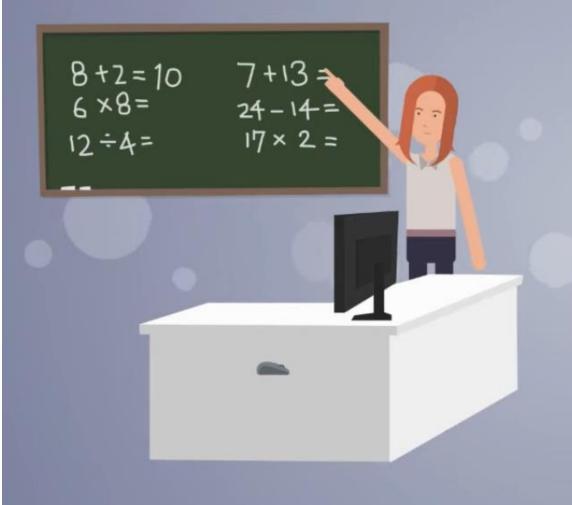


Apports

- Permettre la mise en place des premiers aménagements dès que possible;
- Être informés de leurs droits tout au long de la scolarisation;

 Disposer d'un livret, via un portail dédié avec les informations utiles liées à la scolarisation de l'enfant.

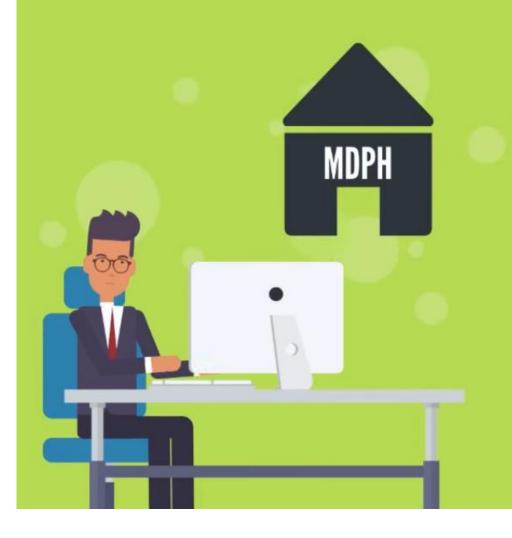
Pour l'équipe pédagogique



Apports

- Mieux appréhender la rentrée scolaire en ayant accès aux livrets de parcours inclusifs des futurs élèves;
- Éviter la double saisie des informations liées à l'élève et son parcours;
- Générer les documents en version numérique.

Pour les professionnels MDPH

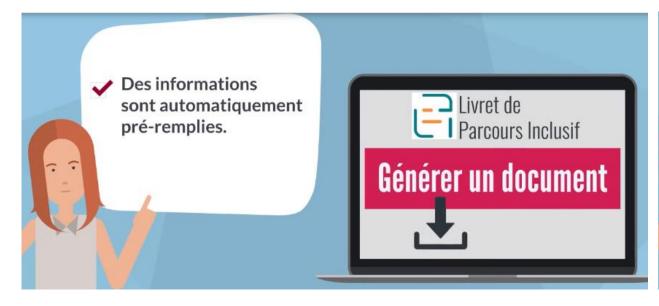


Apports

- Consulter les informations renseignées par l'équipe pédagogique et la famille;
- Transmettre le projet personnalisé de scolarisation de manière automatisée aux autres acteurs;
- Accéder à un historique des aménagements mis en place pour l'élève et suivre son évolution.

Ce qu'il est possible de faire:







Concrètement:

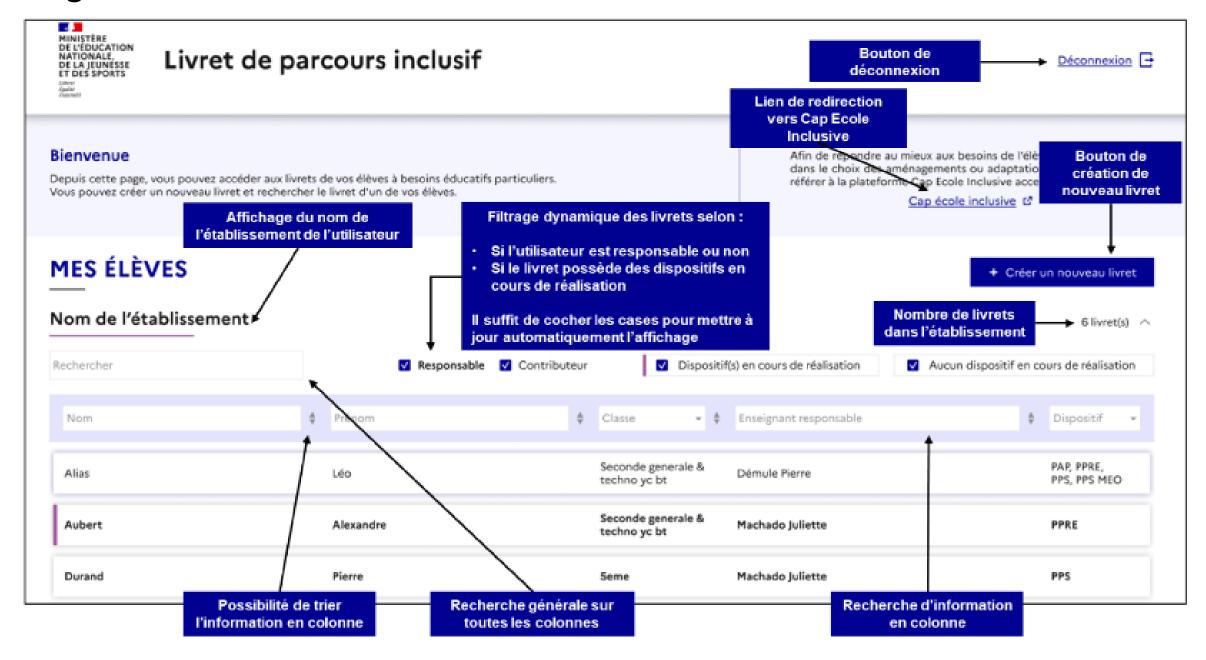
Accès:

 Sur le portail ARENA, l'utilisateur doit cliquer sur le lien « LPI PR – Livret de parcours inclusif » pour accéder au LPI



- ⇒ Création d'un nouveau mot de passe spécifique au LPI
- ⇒ Tutoriels et guides sur Eduscol: <u>ici</u>

Page d'accueil du LPI



Le 31 janvier 2022, le LPI est déployé sur tout le territoire

Cette deuxième version de l'application du Livret de parcours inclusif permet, en s'appuyant sur une banque d'aménagements et d'adaptations pédagogiques, de créer :

- •le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) ;
- •le plan d'accompagnement personnalisé (PAP) ;
- •le GEVA-Sco 1^{re} demande (Guide d'Évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation);
- •le document de mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) ;
- •la synthèse du livret.

La prochaine version, prévue pour avril 2022, proposera les bilans PPRE et PAP.

Les développements de l'application vont se poursuivre et une évolution de la banque d'aménagements et d'adaptations pédagogiques sera mise en ligne d'ici juillet 2022.

En septembre prochain, un espace de consultation pour les familles sera proposé. En attendant, la synthèse du livret peut être générée et communiquée aux familles